Généalogie de la sexologie française 1910-2010 Problématisations de la sexualité à l'époque de la féminisation de la médecine

Dr Gonzague de Larocque

L'émergence de la sexologie française est indissociable du « mouvement des femmes » débuté à la fin du XIXème siècle. Historiquement, la sexologie a d'abord concerné les rapports de sexe tant dans l'équilibre des couples que dans l'organisation du travail. La sexologie constitue ainsi un outil heuristique fécond pour analyser les mouvements de féminisation, de masculinisation et de division sexuelle du travail qui continuent de façonner les professions de santé. Utiliser le point de vue du passé pour comprendre notre présent est le propre de la révolution introduite par Michel Foucault en Histoire. Cette méthode généalogique vise à changer de perspective pour mieux diagnostiquer le présent, à abandonner la position de référence habituellement tenue par le chercheur, en d'autres termes, à se « déprendre de soi-même ». Plus généralement, la thèse montre en le mettant au travail l'apport d'une psychologie sociale perspectiviste en sociologie des professions. Notre approche utilise le principe de « triangulation » entre une étude d'histoire sur la naissance de la sexologie, une ethnographie de congrès de sexologie et une enquête qualitative auprès de gynécologues présents dans ces mêmes congrès. L'ensemble du travail ne couvre que la situation française à partir de l'introduction du terme « sexologie » dans les premières années du XXème siècle jusqu'à nos jours.

Du XVIIIème siècle à la seconde guerre mondiale, l'esprit scientifique français s'est organisé autour d'un courant vitaliste dont le paradigme dominant a été le transformisme lamarckien qui soutient la croyance dans la transmission des caractères acquis. C'est à partir de ce point de vue que l'étude d'histoire de la sexologie a été réalisée et a mis en lumière l'exception culturelle française dans sa résistance au darwinisme. Du fait de son lamarckisme, la pensée française du XIXème siècle s'est intéressée à la problématisation de la vie à travers deux thèmes : la « sexologie » et de « l'intersexualité ». La « sexologie » définit la détermination du sexe de l'enfant à venir et « l'intersexualité », la question de la femme dans la gestion de la vie et sa place au sein de la société. Puis, au début du XXème siècle, apparaît le terme « sexologie » qui correspond à une réélaboration de ces deux mêmes thèmes. Un premier foyer autour du néomalthusianisme problématise un rapport sexuel stérile et hédoniste distinct du rapport générateur. Et un second foyer autour de la psychologie expérimentale problématise une relation maîtrisée, humanisée et complémentaire entre les sexes. Mais à partir de l'endocrinologie naissante, un nouveau foyer de problématisation de la sexualité se met aussi en place qui donnera naissance à une morale de la sexualité hédoniste. Le Traité de sexologie normale et pathologique d'Angelo Hesnard en 1933 marque cette rupture épistémologique. Dès lors, le terme sexualité ne se rapporte plus à la procréation mais à son processus préparatoire, c'est à dire à l'attraction entre les sexes. La sexologie qu'Hesnard définit comme « science de la sexualité », « branche de la biologie », ne s'intéresse plus au sexe de la vie mais à la vie du sexe.

Après la seconde guerre mondiale, la sexologie française renaît autour de la question du traitement de la douleur physique et psychologique des femmes. Cette branche gynécologique de la sexologie s'épanouit dans le cadre de la gynécologie médicale et psychosomatique et également au sein du Mouvement Français pour le Planning Familial. Cette sexologie constitue une féminisation de la médecine. Avec la création de la Société

Française de Sexologie Clinique en 1974 s'ouvre une branche pluridisciplinaire pour la sexologie qui amorce un mouvement de masculinisation grâce à une l'entrée massive des psychiatres et des médecins généralistes dans la profession. Deux nouveaux concepts voient alors le jour : la santé sexuelle et la médecine sexuelle desquelles émerge la morale sexuelle sanitaire aujourd'hui dominante.

L'ethnographie de congrès de sexologie réalisée de 2008 à 2010 et l'enquête qualitative auprès des gynécologues confirment et complètent la perspective historique. Les Assises françaises de sexologie et de santé sexuelle réunissent des sexologues issus des deux branches, pluridisciplinaires et gynécologiques. Les sexologues inscrits aux congrès se répartissent suivant deux groupes : un premier groupe (40% des inscrits) représentatif des sexologues affiliés aux associations organisatrices, paritaire hommes/femmes et médicalisé au ¾ ; un second groupe (60% des inscrits) qui comprend des sexologues non affiliés à ces associations et féminisés à 62% du fait d'un contingent important de gynécologues médicaux. Par ailleurs, l'organisation sociodémographique du congrès met en lumière au niveau de la sphère publique de la sexologie un phénomène de ségrégation verticale : il existe clairement un escalier de verre pour les hommes. Dans cette masculinisation de la sexologie féminine, les hommes accèdent plus facilement aux carrières les plus visibles dans la hiérarchie du travail. Ils sont portés notamment par un stéréotype qui place la scientificité et la crédibilité du côté du masculin. Par ailleurs, le métier de psychiatre ou de psychanalyste leur fournit la respectabilité nécessaire pour se proclamer représentant d'une sexologie française qui place le sexe au niveau du discours. Ces mêmes stéréotypes constituent, au contraire, pour les femmes un plafond de verre. L'enquête qualitative montre également une coexistence de différents modes de problématisation de la sexualité. Selon notre approche perspectiviste, le corps mis au centre des consultations peut désigner trois réalités différentes. En premier lieu, un corps sanitaire organique, objet d'une médecine sexuelle. Cette dernière est dominée par les hommes via les logiques de sur-spécialisation de métiers déjà très majoritairement masculins (urologues, obstétriciens). Deuxièmement, un corps sanitaire conjugal, objet de la santé sexuelle qui prône une approche psychologique en sexologie. L'accent est mis sur la communication du couple et la nécessité de maintenir une sexualité, critère de bonne santé conjugale. La division sexuelle du travail de cette sexologie suit le mouvement de féminisation de la médecine générale. Enfin, troisièmement, le corps hédoniste issu de la morale sexuelle des années 50 que l'on retrouve aujourd'hui dans la gynécologie psychosomatique. Dans cette pratique de la sexologie en médecine, les femmes bénéficient d'un escalier de verre grâce à une empathie intra-genre et à la possibilité d'utiliser une approche érotique en thérapie sans prendre de risque médico-légal. Les sexologues hommes, quant à eux, sont confrontés à un plafond de verre du fait des stéréotypes de l'individu violent, voyeur, ou violeur potentiel. Cette sexologie gynécologique peut être conçue comme la survivance d'une morale passée, ou bien comme un nouveau foyer de problématisation de la sexualité qui sera à l'origine d'un renouveau de la sexologie française.

Université : Paris 8 – Vincennes-Saint-Denis. Ecole doctorale « Cognition, Langage, Interaction ».
Candidat : Gonzague de Larocque.
Directeur de recherche : M. Alain Giami, Directeur de Recherche à l'Inserm.
Discipline : Psychologie.
Date de soutenance : 25 juin 2014.